

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le jeudi 18 décembre 2025,

Délibération n° :

DL53/2025

Objet :

Autorisation d'abandonner une recette dans le cadre des écritures de régularisation de la TVA budget « collecte et traitement des déchets ménagers »

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- M. CHAZAN (suppléant – CPS)
- Mme COLIN (suppléante – CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GILBERT (suppléant – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS)
- M. JEANNOT Rémi (suppléant – CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MASURE (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

Aucun pouvoir

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; Mme BERCHON (titulaire – CPS) ; Mme BERT (titulaire – CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire – CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire – CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; Mme LEBLANC (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. LEQUIN (titulaire - CPS) ; M. POMPEIGNE (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS) ; M. ZIANE (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Bernard GLEIZE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42

PRESENTS : 24

VOTANTS : 24

Délibération n°DL53/2025**Autorisation d'abandonner une recette dans le cadre des écritures de régularisation de la TVA budget « collecte et traitement des déchets ménagers »**

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° DL52/2022 du 6 décembre 2022 relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération n° DL12/2025 du 8 avril 2025 relative à l'adoption du budget primitif « Valorisation Energétique » et, la délibération n° DL36/2025 du 14 octobre 2025 relative à l'adoption d'une décision modificative n° 1.

Vu la note de présentation,

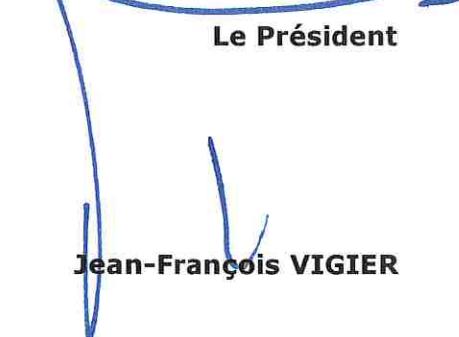
Considérant que les écritures de régularisation de TVA sur les exercices 2022, 2023 et 2024 modifient les factures de vente de prestation d'incinération pour un montant de 1 158 192.85 € en faveur du budget « Collecte et traitement des déchets ménagers »,

Considérant qu'il y a lieu de préserver l'équilibre du budget « Valorisation Energétique »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte, pour préserver l'équilibre du budget annexe « Valorisation Energétique », de renoncer à une recette d'un montant de 1 158 192.85 € issue des régularisations des écritures de TVA appliquée sur les factures d'incinération des déchets ménagers.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme


Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **30 DEC. 2025**
Affichée le :

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL53_2025
Date de la décision:	2025-12-18 00:00:00+01
Objet:	Autorisation d'abandonner une recette dans le cadre des écritures de régularisation de la TVA budget "collecte et traitement des déchets ménagers"
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	091-200062321-20251218-DL53_2025-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20251218-DL53_2025-DE-1-1_0.xml	text/xml	1097
nom original: DL 53 2025.pdf	application/pdf	267196
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20251218-DL53_2025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	267196
nom original: note présentation DL 53 2025.pdf	application/pdf	148824
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20251218-DL53_2025-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	148824

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	30 décembre 2025 à 16h39min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 décembre 2025 à 16h40min06s	I'enveloppe 1295549 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	30 décembre 2025 à 16h45min21s	I'enveloppe 1295549 passe en transmis
Acquittement reçu	30 décembre 2025 à 16h50min16s	Reçu par le miat le 2025-12-30